

LES DIFFERENTES AIDES ET MODALITES DE PAIEMENT **POUR FINANCER LE PERMIS DE CONDUIRE**

LES AIDES

LE PERMIS 1€PAR JOUR :



Il permet via votre banque un prêt à taux 0 pour financer votre permis de conduire jusqu'à 1200€ maximum, vous remboursez 30€par mois pendant 40 mois.

Vous pouvez choisir d'emprunter 800, 1000 ou 1200€ auprès de votre banque

POLE EMPLOI :

Vous devez être inscrit depuis 6 mois, vous pouvez bénéficier d'une aide allant jusqu'à 1200€ qui sera réglé directement par pole emploi à l'auto-école en 3 versements de 400€

-1^{er} versement à l'inscription

-2^{ème} versement à la réussite de l'examen de code

-3^{ème} versement à la réussite du permis de conduire ou à la 30^{ème} heure de conduite effectuée

MISSION LOCALE :

Aide pouvant aller jusqu'à 500€

APPRENTIS :

Aide de 500€ maximum, un devis doit être effectué au préalable par l'auto-école, le candidat le transmet par la suite à son CFA qui effectuera un virement sur le compte de l'auto-école

CPF :



Financement du permis de conduire en intégralité en fonction de son capital formation, la demande doit être faite au préalable par le candidat sur le site « mon compte formation »

AIDE DU CONSEIL GENERAL :

Pour les candidats qui ont entre 16 et 24 ans, le montant de cette aide est fixé entre 500et 900€

AIDE DE LA MAIRIE :

Pour les candidats qui ont entre 18 et 25 ans, déposer un dossier en mairie, en échange, le candidats devra effectuer des heures de bénévolat en fonction de l'aide accordée, cette aide peut aller jusqu'à 1500€

LES MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES AU SEIN DE NOS ETABLISSEMENTS



CARTE BANCAIRE



CHEQUES